



# SNUDI FORCE OUVRIÈRE

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE DES DIRECTEURS, INSTITUTEURS,  
PROFESSEURS DES ECOLES, PSYEN ET AESH DE MOSELLE



<https://snudifo57.com>



[snudifo57@gmail.com](mailto:snudifo57@gmail.com)



1 rue de la paix - 57200 Sarreguemines



@SnudiFO57



SNUDI FO57



Snudi FO Moselle



06.61.72.16.86

---

## COMMUNIQUE de PRESSE

### Expérimentation du port de l'uniforme à Florange : Le SNUDI-FO 57 aux côtés des enseignants

Dans ses annonces du 6 décembre dernier, Gabriel Attal, alors ministre de l'Éducation nationale, avait évoqué le retour de l'uniforme à l'école.

Dans un guide adressé aux collectivités le 8 décembre, le ministère estimait que « *le port d'une tenue vestimentaire commune est susceptible de créer une atmosphère de travail et d'égalité au sein de l'établissement* » et qu'elle serait « *un moyen de valoriser l'image de l'école et de l'établissement en créant un sentiment d'appartenance et d'unité entre les élèves* ».

Le Président Macron a indiqué que la "tenue unique" serait expérimentée pour les élèves dès cette année 2024 dans une centaine d'établissements volontaires, en vue d'une éventuelle généralisation en 2026 et une tenue clé en main dévoilée vendredi 19 janvier va être proposée aux collectivités qui participent à l'expérimentation de l'uniforme à l'école.

Le guide envoyé par le ministère aux collectivités locales, qui n'a aucune valeur réglementaire, prévoit que la décision de participer à l'expérimentation doit être validée par un vote réalisé en conseil d'école, et que le port de l'uniforme doit être ajouté au règlement intérieur.

En Moselle, le maire de Florange a pris l'initiative d'une réunion publique de parents d'élèves et d'un vote par correspondance alors qu'à aucun moment, les enseignants n'ont été consultés. Le vote organisé par la mairie n'a pas davantage de valeur réglementaire que le guide du ministère !

Les enseignants de l'école du Centre, réunis en conseil des maîtres, en lien avec le SNUDI-FO 57, ont adopté une motion d'école pour exprimer leur refus d'une tenue unique au sein de leur école, eu égard notamment au respect de l'application du règlement intérieur et du règlement type départemental.

Dans les Côtes d'Armor, le maire de Plouisy avait lui aussi tenté d'imposer le port de l'uniforme aux écoliers de sa commune. A l'initiative des parents d'élèves, et avec le soutien des organisations syndicales, plus d'une centaine de personnes s'étaient rassemblées devant la mairie de Plouisy le mardi 23 janvier, contraignant le maire à retirer son projet.

Pour le SNUDI-FO 57, ces expérimentations autour de l'uniforme ne sont qu'un écran de fumée visant à camoufler les vrais problèmes que rencontre l'École publique à commencer par les 650

suppressions de postes décidées par le ministre Attal, la crise de vocation dans l'Education Nationale, le manque de places en établissements spécialisés et les effets néfastes sur tous de l'inclusion systématique comme l'ont rappelé les 5000 personnels ayant manifesté le 25 janvier au ministère à l'appel de la FNEC-FP FO.

Le SNUDI-FO 57 sera aux côtés des collègues de Florange afin que toute expérimentation ne puisse se faire que sur la base du volontariat des enseignants !

Sarreguemines, le 5 février 2024